



# info

## INDUSTRIE DU VERRE | CP 115 - MIROITERIES | JUIN 2026

### CONTENU

- 1 Salaires à partir du 1<sup>er</sup> juin 2026 (+ 2%)
- 2 Primes d'équipes à partir du 1<sup>er</sup> juin 2026 (+ 2%)
- 3 Indemnité complémentaire de chômage temporaire à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026 (+ 6%)

### TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez l'app ACV-CSC



### 1. SALAIRES À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2026 (+ 2%)

**Augmentation :** Indexation salaires + 2% et augmentation indemnités complémentaires de chômage + 6%. Tant les salaires minimums que les salaires réels sont indexés.

**Régime :** 38h/semaine

A. Barème personnel de fabrication	Nouveau salaire horaire	
Catégorie 1	15,0274 €	+ 0,2947 €
Catégorie 2	15,3793 €	+ 0,3016 €
Catégorie 3	15,7931 €	+ 0,3097 €
Catégorie 4	16,2602 €	+ 0,3188 €
Catégorie 5	16,6721 €	+ 0,3269 €
Catégorie 6	17,6568 €	+ 0,3462 €

B. Barème personnel d'entretien	Nouveau salaire horaire	
Catégorie 5	16,6721 €	+ 0,3269 €
Catégorie 6	17,6568 €	+ 0,3462 €
Catégorie A	17,6568 €	+ 0,3462 €
Catégorie B	18,2264 €	+ 0,3574 €
Catégorie C	18,7910 €	+ 0,3685 €
Catégorie D	19,3602 €	+ 0,3796 €
Brigadiers	19,9376 €	+ 0,3909 €

### 2. PRIMES D'ÉQUIPES À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2026 (+ 2%)

Matin	0,6452 €	+ 0,0127 €
Après-midi	0,6452 €	+ 0,0127 €
Nuit	2,3150 €	+ 0,0454 €

### 3. ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE DE CHÔMAGE

#### À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026 (+ 6% SUITE AUX NÉGOCIATIONS SECTORIELLES)

Régime 5 jours par semaine	15,8906 €	+ 0,8995 €
Régime 6 jours par semaine	13,3153 €	+ 0,7537 €
Régime 5 jours par semaine (à partir du 90 <sup>ème</sup> jour chômé)	20,0869 €	+ 1,1370 €
Régime 6 jours par semaine (à partir du 90 <sup>ème</sup> jour chômé)	16,7395 €	+ 0,9475 €

La CSCBIE vous  
souhaite

de bonnes  
vacances!



Retrouvez toutes les informations sur  
vos jours et votre pécule de vacances  
sur [www.lacsc.be/vacances](http://www.lacsc.be/vacances)

